

L'APPEL

Mai-Juin
95
N°003

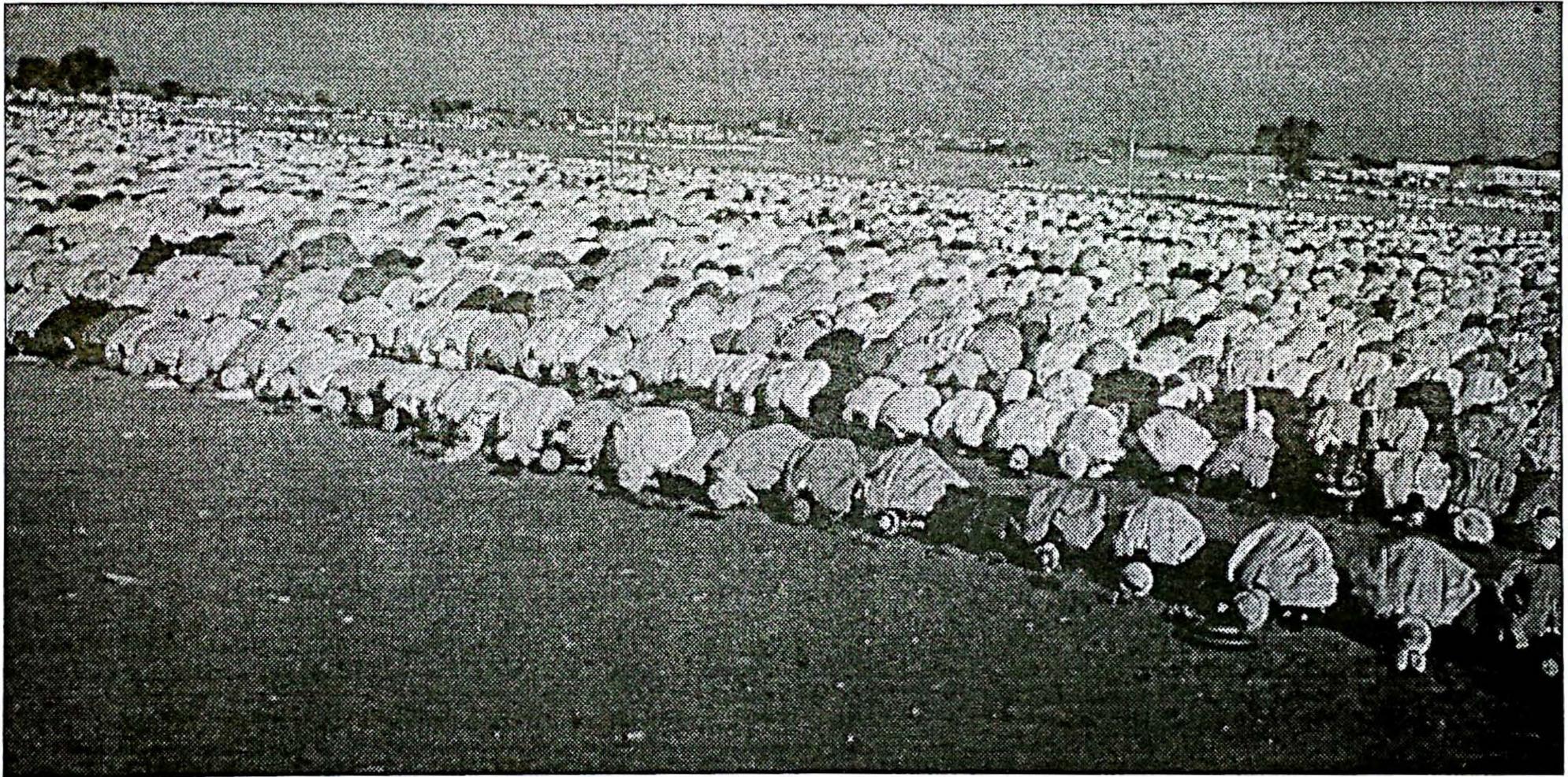
Bimestriel Islamique de Formation et d'Informations Générales

"Que tous ceux qui m'écoutent transmettent le message à d'autres et ceux-là à d'autres encore ; et que les derniers puissent le comprendre mieux que ceux qui m'écoutent directement" (Hadith)

DOSSIER

P. 5

L'unité des musulmans : Mythe ou Réalité ?



**DES SIGNES
POUR CEUX QUI
REFLECHISSENT**

P. 8

■ **A Propos** P. 4
de la corruption

■ **Les principes
de l'économie
Islamique** P. 9

**Deuxièmes journées de la femme musulmane :
L'éducation de la jeune fille en question**

P. 3

EDITO

La laïcité... parlons-en !

Le mot laïcité vient de laïc. Laïc quant à lui, tire ses origines du mot du bas latin " laïcus " qui signifie " qui appartient au peuple ".

Toutes les définitions que les dictionnaires français donnent du mot laïc sont assez bien résumées par le Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse en ces termes : " Se dit d'une institution, de quelque chose qui est indépendant de l'autorité des organisations religieuses ".

A titre de rappel, la laïcité de l'Etat a été posée par l'article 2 de la constitution française de 1958. Cette laïcité prônait l'exclusion des " Eglises, de l'exercice de tout pouvoir politique ou administratif, et en particulier de l'organisation de l'enseignement ". (Ibidem).

Les lecteurs avisés que vous êtes serez d'accord avec nous que la laïcité ne s'adresse aucunement à l'individu mais à la chose publique. Cela pouvait-il être autrement quand on sait que la chose publique appartient à tout le monde, religieux ou non ?

Une vision tubulaire de ce concept peut avoir des conséquences dont la gravité sera à la mesure des attitudes démagogiques. La laïcité prônée sous d'autres cieux est le fait

d'une réalité propre à ces lieux.

Aujourd'hui, certains pensent que la laïcité d'une institution ou d'un Etat implique celle de ses individus. Là où le concept a été usité pour la première fois et appliqué aux personnes, des événements d'une immoralité déconcertante sont survenus, éclairant en même temps plus d'un. On n'est pas étonné, dans ce cas, de voir des pervers, des dévergondés, des bandits et autres s'accaparer du pouvoir, brutaliser et décevoir leurs peuples parce que n'ayant ni religion, ni crainte de Dieu, ni crainte des dix commandements et ni amour effectif du prochain.

Pour qu'un Etat ou un Gouvernement ne soit pas mis à quia, il doit vivre sa laïcité et non la laïcité des autres. Une meilleure façon de vivre sa laïcité est de tenir compte, dans les prises de décisions, de la spécificité de chaque composante de la société. Parlant de spécificités, il ne s'agit pas de celles mesquines sans fondement solide. Ce sont des spécificités pour lesquelles même si on donnait à ces éléments de la société " la lune dans la main gauche et le soleil dans la main droite " ils n'accepteraient jamais de les abandonner. Il ne sert à rien de voter des lois qui ne seront ni

respectées, ni suivies. Si nul n'est censé ignorer la loi, la loi quant à elle est aussi censée ne pas ignorer la société et ses disparités.

Une bonne laïcité mettra fin à la marche de nos Etats vers une nuit finale. On ne peut pas décider d'aller au marathon en oubliant l'avis de ses jambes.

Ecoutons à cet effet cette conversation entre ce petit écolier Soumaïla et son maître. Elle est troublante et édifiante.

" Maître, qu'est-ce qu'un Etat laïc ? "

" C'est un Etat qui vit sans tenir compte ni de ta religion, ni de celle de ta voisine, ni de la mienne ". Contre toute attente du maître, l'enfant conclut :

" Mais, donc l'Etat est Satan ou son ami ? "

Revenu de sa stupéfaction, le maître qui n'avait jamais pensé à un tel rapprochement dit intérieurement : " Avec les mesures draconiennes que l'Etat nous impose, il ne doit pas être loin de cela (Satan) ".

Espérons que nos Etats ne seront pas dirigés par, ou sous l'emprise de, Satan. Dans tous les cas les religieux veillent au grain.

L'APPEL.

CLINIQUE MADINA

Sise au rond point de la Patte-d'Oie, à 50 m de la Mairie de Bogodogo, face à la route OUAGA-PO.

Nos prestations de services

ACCOUCHEMENTS / PLANNING FAMILIAL / CONSULTATIONS / SOINS.

Consultations : - Gynécologie : Sur RDV.

- Pédiatrie : Sur RDV.

- Généraliste : Sur RDV.

- Cardiologie (Dr Kaboré) : Sur RDV.

Consultations de Sage Femme : Tous les jours aux heures ouvrables.

Week-ends et jours fériés : Une permanence est disponible.

Soyez les bienvenus ! Tel 38 03 08 !

L'APPEL

Bimestriel islamique de formation et d'informations générales.

Récépissé

N° : 2010/MIJ/CA-TGI/OUA/P.F.

Directeur de publication

Abibou Thiombiano

Administration - Rédaction -
Abonnement

01 BP 5716 Ouagadougou 01

Tél.: 30-00-63

Saisie : L'Appel

Photocomposition-Impression :

AICD

Tél.: 30-74-93

DEUXIEMES JOURNEES DE LA FEMME MUSULMANE

L'éducation de la jeune fille musulmane en question

La salle de conférence de l'ex-CEAO a abrité les 18 et 19 Mars 1995, les II èmes Journées de la Femme Musulmane organisées par la Cellule Féminine du Cercle d'Etudes, de Recherches et de Formation Islamique (CERFI) du Burkina Faso.

Placées sous le thème " l'éducation de la jeune fille musulmane ", ces assises parrainées par la marraine de la Cellule Féminine, la soeur DIAWARA Ryssalattou, ont connu la participation des femmes musulmanes des 30 Secteurs de Ouagadougou, des délégués des provinces du Burkina et des délégations venues de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Niger.

Cette rencontre, deuxième du genre après celle de Février 1993, devait s'inscrire dans la volonté des participantes, selon les termes de la marraine, " de promouvoir l'Islam, contribuer à la sensibilisation de tous pour l'intégration de la femme musulmane et en particulier de la jeune fille musulmane dans le processus du développement de notre pays, et mieux, de chercher à améliorer son éducation ".

C'est donc pour " préparer la jeune fille à être plus tard une jeune femme de son temps, instruite, sérieuse, musulmane accomplie, moralement armée, bonne épouse et bonne mère de famille... " pour reprendre les propos de la délégation ivoirienne, que les participantes au terme de leur réflexion, ont adopté en plénière le rapport final qui comportait trois points essentiels :

- La scolarisation de la jeune fille : Facteurs limitants et facteurs favorables ;
- La formation professionnelle : Nécessité et stratégies ;
- L'éducation de la jeune fille musulmane : Finalité et éducation de l'enfant et de la jeune fille.

Après avoir répertorié les facteurs limitants et les facteurs favorables de la scolarisation des filles, les II èmes journées ont insisté sur la nécessité pour les familles musulmanes de faire de la sco-

larisation et de la formation professionnelle des filles une préoccupation et de leur éducation morale et spirituelle une priorité. Au titre des stratégies proposées pour la concrétisation de ces voeux pieux, on dénombre en plus de l'utilisation des structures formelles étatiques ou privées, la sensibilisation des associations islamiques, des opérateurs économiques et des autres partenaires, sur l'impérieuse nécessité de créer des structures de formation professionnelle privée pour filles.

La finalité de l'éducation islamique étant de faire de l'homme un être qui appelle au bien et réprouve le mal, les II èmes journées ont fait plusieurs recommandations pour promouvoir de façon sensible, l'accès des filles musulmanes à une éducation de base de bonne qualité. Au terme de deux journées de réflexion les participantes ont adopté :

- Une recommandation sur la création de structures d'encadrement. Cette recommandation s'adresse aux organisations islamiques, aux opérateurs économiques et aux partenaires des pays arabes pour la création d'établissements confessionnels musulmans et de centres féminins de formation professionnelle ;
- Une recommandation pour une scolarisation effective des filles musulmanes eu égard à l'insistance de l'Islam sur la recherche du savoir du berceau à la tombe aussi bien par l'homme que par la femme ;
- Une recommandation sur la supervision des écoles medersa par les autorités d'une part et la réinsertion de l'enseignement de la langue arabe dans les établissements secondaires d'autre part.
- Une recommandation sur la crise de l'éducation. Dans cette motion, les parents, les éducateurs et les autorités ont été invités à une plus grande vigilance devant la recrudescence de la violence, du banditisme, de la prostitution, etc.
- Une recommandation sur la révision des clauses d'octroi des bourses étrangères des pays arabes et sur la réglementation du départ des étudiants dans ces

pays.

- Une motion de remerciement aux autorités, à ceux qui ont permis la tenue des assises et surtout à l'UNICEF qui a financé une bonne partie de ces deuxièmes journées de la femme musulmane.

Les importantes recommandations issues de ces II èmes Journées doivent être " le point de départ d'immenses efforts à accomplir afin d'assurer à la jeune fille musulmane une éducation à la mesure des exigences de l'Islam et du futur " comme l'a si bien dit la présidente de la Cellule Féminine dans son mot de clôture.

Au delà donc de l'imposante mobilisation des femmes durant ces journées et de la richesse des résolutions issues des travaux, la tâche qui attend la Cellule Féminine du CERFI ne sera pas de tout repos. Tout en travaillant pour l'élévation de la conscience religieuse de la femme musulmane, les responsables se doivent de veiller à l'application effective des recommandations adoptées. La mise en place d'un comité de suivi des résolutions, permettrait aux responsables d'apprécier la mise en application des réflexions issues des plénières et de tirer les leçons des insuffisances de l'organisation mise en place pour la tenue des assises des 18 et 19 Mars derniers.

Avant le lancement des Troisièmes Journées, l'élaboration d'un bilan exhaustif des deuxièmes journées ne sera pas de trop. Une évaluation des II èmes journées offrira sans nul doute l'opportunité aux organisateurs de ne pas sacrifier certaines résolutions de Mars 95 et surtout d'améliorer leurs prestations sur le plan organisationnel où beaucoup de choses restent encore à faire. C'est à ce prix que les prochaines journées de la femme musulmane tiendront toutes leurs promesses. A présent cap sur les troisièmes journées.

Sharif Souley.

A PROPOS DE LA CORRUPTION.

Les appels se sont multipliés ces derniers temps pour réclamer plus d'acharnement dans la lutte contre la corruption qui se répand au pays des hommes intègres comme une traînée de poudre. Devant l'ampleur du mal, la réaction des autorités ne s'est pas fait attendre. De plus en plus, des suspensions et des licenciements avec poursuites judiciaires tombent en Conseils des Ministres à l'encontre des agents publics indécents et corrompus.

Malgré ces mesures dont l'opinion publique doute de l'efficacité, la situation ne semble guère s'améliorer et le mal profondément enraciné dans le tissu social, perdure. Réflexion sur ce phénomène, véritable gangrène sociale.

Le phénomène de la corruption qui avait connu une relative accalmie sous les régimes d'exception est en train de refaire surface en prenant une proportion de plus en plus inquiétante. Achat de biens inutiles, choix de fournisseurs non compétitifs, distorsion dans les processus décisionnels, fraude et évasion fiscale, etc., sont quelques manifestations de ce phénomène qui met à mal les autorités accusées à tort ou à raison de complicité à l'égard des auteurs d'actes de corruption et de concussion.

Actuellement, les transactions obscures qui se mènent au profit des responsables des actes de corruption et de leurs complices et par conséquent, au détriment de l'Etat et de toute la société, sont inquiétantes parce que monnaie courante. L'ampleur du mal réside en ceci que le phénomène est en passe d'être perçu comme quelque chose de normal ; normal au point que les fonctionnaires et les autres travailleurs qui brillent par leur honnêteté, leur loyauté et leur civisme sont éloignés et isolés parce qu'indésirables. Leur crime ; c'est évidemment d'avoir refusé la suprématie de " l'avoir sur l'être ", du matériel sur la vertu, dans un environnement où l'honnêteté, la pudeur et la loyauté sont en passe de devenir des délits.

A l'origine du mal.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce mal qui constitue une véritable entrave au développement de nos Etats. Mais le plus important reste l'absence de morale.

Dans cette vie qui n'est pas sans rappeler un champ de bataille, les intérêts personnels sont érigés en critère d'utilité publique, tandis que le mensonge, la cupidité, l'hypocrisie, les désirs immodérés et les autres vices sont élevés au rang de vertus. Les vices, devenus l'étalon de la personnalité humaine, prédisposent les hommes à la corruption, à la concussion, à l'affairisme et engagent notre société vers un péril effroyable. L'arbre de la vertu déraciné par la tempête de la corruption, emmène les hommes à dépasser les limites du permis, à perdre le sens du devoir, à ne plus respecter leurs engagements et à détruire leur honneur " comme les vents de l'automne dépouillent les arbres de leurs feuilles "

pour parler comme le penseur Iranien Mojtaba Lari.

Notre édifice moral est malade. Il est sous perfusion. Il est envahi par l'immoralisme dans un environnement où la " morale agonise " et où " la célébrité s'acquiert, ..., non pas par les bonnes qualités, mais par l'extravagance du comportement " selon les termes de Samuel Smiles.

Dans ce contexte de crise généralisée où le pouvoir d'achat des travailleurs se rétrécit chaque jour que Dieu fait, comme une peau de chagrin, les hommes utilisent leur talents, non pas au service du développement de leur société, mais plutôt pour affiner les stratégies de " pompage des caisses ". En dehors donc de l'irresponsabilité que nous avons cultivé, entretenu et hissé au rang de vertu, les maux qui minent notre édifice social trouvent leur origine en partie dans le caractère très dérisoire des revenus des travailleurs qui n'arrivent presque jamais à " joindre les deux bouts ". Or comme le faisait remarquer Saïd Mojtaba Lari, " si la subsistance devient difficile et quand la situation matérielle subit les contraintes de la pauvreté, l'homme ressent les affres de l'humiliation et de l'impuissance et se met à essayer par tous les moyens à s'en sortir ". Ainsi, dans cette lutte sans merci contre la pauvreté et la misère, on s'adonne à des excès qui engendrent le triomphe de la médiocrité et la corruption du patrimoine moral.

Quelles solutions ?

Comment venir à bout de l'agonie morale de notre société ? C'est dans la réponse à cette préoccupation que réside la solution au problème de la corruption, de l'affairisme et de la concussion. Car, on a beau moderniser l'administration, intensifier les moyens de contrôle, voter des lois ou créer des commissions, la corruption perdurera aussi longtemps qu'il existera des hommes sans dignité pour la susciter.

Sans " un armement moral ", ni le P.A.S., ni la dévaluation, n'assainiront nos finances si les hommes ne changent pas leur comportement dans la gestion de la chose publique. Le Coran nous dit à ce sujet : " ...en vérité, Dieu ne change pas l'état d'un peuple tant que les individus qui le composent ne chan-

gent ce qui est en eux-mêmes ". Coran 13/11.

L'édifice moral ne sera jamais menacé de corruption tant que l'honnêteté, la loyauté, le civisme et le sens de la responsabilité resteront des avoirs précieux pour les hommes. Toute entreprise de réforme sera vaine tant que les hommes ne cesseront pas de considérer leurs responsabilités comme de dettes qu'ils se doivent d'honorer pour rester à l'abri de l'humiliation, du discrédit et de l'abatement moral. Pour préserver notre patrimoine moral de l'effondrement, nous avons le devoir de travailler honnêtement pour acquérir nos biens par la voie licite. " Nul n'a consommé un bien meilleur que le fruit du travail de ses mains " disait le prophète de l'islam pour insister sur la nécessité pour les hommes de chercher honnêtement leur subsistance plutôt que de verser dans la spoliation, le vol, la tricherie, les détournements, etc.

L'exhortation à manger du produit de son propre travail ne date pas seulement du prophète de l'islam. L'histoire de l'apostolat nous enseigne que, pour grands qu'ils fussent, plusieurs prophètes exerçaient un métier pour accomplir leur mission dans la dignité et pour vivre honnêtement. " David (BSDL) mangeait du fruit du travail de ses mains " et " Zaccharie (BSDL) était menuisier " rapporte le prophète Mouhammad (BSDL) ; qui n'a d'ailleurs pas manqué de préciser que l'islam en fait un moyen d'absolution des péchés : " Celui qui revient fatigué au bout d'une journée de labeur à ses péchés pardonnés ".

L'exemple des prophètes, outre qu'il rehausse la valeur du travail, nous montre également que celui-ci demeure la principale voie licite pour acquérir la richesse et par delà, l'indépendance économique. C'est à ce titre qu'il doit nous inspirer et surtout interpellé nos responsables.

La lutte contre la corruption passe donc inévitablement par la moralisation de la vie publique; laquelle nous enjoint :

Primo, de moderniser et dynamiser nos instruments de contrôle ;

Secundo, de fixer des limites à nos espoirs et à nos désirs. Ce qui nous permettra sans nul doute de revoir nos attentes et nos ambitions à la baisse et ce, surtout en rapport avec nos ressources et nos moyens.

N'est-il pas nécessaire de rappeler que " le plus avisé des hommes est celui qui a pour maxime de ne rien attendre des autres ; qui s'impose sobriété et scrupule, et a renoncé à la convoitise et à la cupidité, car celles-ci sont la pauvreté, alors que le contentement est la vraie richesse " comme le disait si bien Mouhammad (saw) ?

Sharif Souley.

L'UNITE ISLAMIQUE : MYTHE OU REALITE ?

S'il y a un mot qui est cher à l'Islam, c'est bien le mot "unicité".

S'il y a une religion qui peut encore se vanter d'être celle du monothéisme pur, c'est bien celle prêchée par Mouhammad (saw).

S'il y a une communauté qui dispose de tous les moyens pour rester toujours unie, c'est sans conteste la communauté créée par l'Islam.

Mais paradoxalement, s'il y a un mot qui caractérise le mieux la communauté islamique d'aujourd'hui, c'est bien le mot désunion.

Dans les normes, les musulmans devraient faire tout ensemble ; mais dans la réalité, ils font tout dans la désunion.

Ils devraient prier ensemble, mais ils prient dans la dispersion.

Ils devraient jeûner ensemble, mais ils le font dans la divergence.

La seule pratique qui les unit encore aujourd'hui est le Hadj. Mais pour combien de temps encore ? Au regard de toutes ces considérations... notre dossier.

Aucun système idéologique, politique ou même religieux ne peut prétendre avoir créé comme l'a fait l'Islam, les conditions d'une totale et parfaite union de tous les hommes autour d'un seul et même idéal. La religion musulmane dans son essence a créé et maintenu ses adeptes dans une unité de foi et d'action. L'unité de foi est en effet une réalité indéniable en Islam. L'existence d'un Dieu transcendant par rapport à l'homme est le principe fondamental sur lequel repose la foi islamique. La formule d'adhésion à l'Islam : " J'atteste qu'il n'y a de Dieu qu'Allah et j'atteste que Mouhammad (saw) est son envoyé " est le serment que l'on fait pour appartenir à cette communauté, unique, unie par un Dieu unique, autour d'un message unique transmis par une même lignée de messagers. " Votre communauté que voici est une communauté unique et Je suis votre Seigneur et Maître. Adorez-moi donc ! ". Coran 21/92.

L'unité dans l'action.

Comparé encore à tous les autres systèmes, l'Islam apparaît comme le seul ayant créé et maintenu ses membres dans une unité d'action. Tous les actes d'adoration prescrits par l'Islam visent en finalité dans leur principe à renforcer les liens entre les musulmans. Les quatre autres piliers de l'Islam qui sont la manifestation concrète du premier (la profession de foi), constituent le ciment de la communauté islamique.

Ainsi, chaque jour que Dieu fait, les musulmans où qu'ils se trouvent à la sur-

face de la terre, se retrouvent cinq fois au moins pour faire la preuve de leur unité à travers la prière. Au delà de toutes les considérations de race, d'origine, d'ethnie, de tribu, de classe sociale..., les croyants à l'appel du Muezzin, répondent à l'invitation du même Seigneur en convergeant vers la même mosquée. A la mosquée, côte à côte, derrière le même Imam, ils font face à la même direction, accomplissent les mêmes gestes et adressent leurs implorations au même Seigneur. Au même instant, ce sont environ un milliard 300 millions personnes qui font la même chose à travers le monde entier.

Pour qui veut parler de convergence, d'unité, de communauté... peut-on trouver meilleure illustration que ce mouvement d'ensemble de la communauté de Mouhammad (saw) en prière ? Ce n'est pas par hasard, si en évoquant cette symbiose unique en son genre, le poète parle de la corolle du monde islamique dont les pétales l'une après l'autre s'ouvrent et se referment suivant les mouvements de prières des communautés islamiques, géographiquement éparpillées.

Même à travers la privation, on retrouve la dynamique de cette vision de l'unité en Islam. Chaque année en effet, au mois de Ramadan, plus de 1/5 e de la population du globe fait la preuve de son unité et de son esprit de solidarité à travers le jeûne. A cette période précise de l'année, l'occasion est donnée à la communauté musulmane du monde entier, de montrer son union par le renoncement aux plaisirs de ce bas-monde, du lever au coucher du soleil. Avec l'épreuve du jeûne, riches, nobles, rois et autres

privilegiés de la société font l'expérience de la soif et de la faim au même titre que les laissés-pour-compte de la société. Pendant Ramadan, n'est-ce pas les mêmes privations qui réglementent la vie de toutes les composantes de la communauté de Mouhammad (saw) ?

A travers le respect du pilier de la Zakât, c'est également la preuve de l'harmonie et de l'universalité de la religion musulmane qui est mise en évidence. Aussi, est-il prélevé sur les biens du musulman qu'il soit en Australie, au Brésil, en Inde ou au Burkina, la même quantité pour être distribuée aux moins nantis de la société afin d'assurer une meilleure redistribution des richesses.

La plus sublime manifestation de cette unité en Islam est sans conteste le Hadj qui, chaque année réunit les fidèles musulmans des cinq continents au même endroit. A l'occasion du pèlerinage, les musulmans en dépit de leur diversité d'origine, convergent au même moment vers un lieu unique pour y accomplir les mêmes rites et adresser les mêmes prières à l'unique Seigneur des univers : Allah.

Le respect des cinq piliers de l'Islam devait donc suffire pour faire de la communauté islamique, la plus soudée des communautés humaines.

L'unité dans la vie.

Les cinq piliers ne sont pas le seul reflet de cette unité tant prônée par l'Islam. Même dans ses actes les plus intimes, la communauté islamique recherche l'unité. De l'enseignement de la Sunna, on retient qu'il n'y a pour le musulman, qu'une manière unique de se comporter. Une manière de se réveiller, de faire sa toilette, de s'habiller, de se mettre à table, de sortir et rentrer chez soit, de se déplacer, de saluer son prochain, de se coucher ... La vie du musulman ainsi décrite au sens islamique du terme est donc logiquement la vie de toute la communauté musulmane. Finalement les musulmans font tout dans la conformité et sont par conséquent unis dans tous leurs actes quotidiens.

L'unité en Islam, une exigence de Dieu

Dans ses principes la religion musulmane a créé et entretenu les conditions d'une union totale de ses adeptes. Mais par sa sagesse infinie, Dieu ne s'est pas contenté de ces seuls principes. Il a en plus, fait de l'union des musulmans un impératif, voir une preuve de leur soumission à sa volonté. Plusieurs versets du Coran, de même que les hadiths du prophète (saw) insistent sur le caractère sacré de cette unité en Islam.

" Accrochez-vous tous ensemble à la corde de Dieu et ne vous désunissez point ! Rappelez-vous de la grâce de Dieu à votre égard : lorsque vous étiez ennemis les uns des autres. C'est lui qui réconcilia vos coeurs et vous voilà par sa grâce sublime devenus des frères. Rappelez-vous que vous étiez au bord du gouffre infernal, au bord du feu de l'Enfer et Il vous en a sauvé. C'est ainsi que Dieu vous expose clairement ses versets. Peut-être prendrez-vous le droit chemin " : Coran 3/103.

A l'analyse de ce verset, l'unité islamique apparaît comme un impératif, comme une exigence à laquelle, il faut satisfaire pour bénéficier de la grâce de Dieu. Les musulmans doivent s'accrocher au message transmis par le prophète, lequel message a réconcilié leurs coeurs et les a fait sortir des ténèbres vers la lumière. Donnant l'image de ce que doit être cette unité en Islam, le prophète Mouhammad (saw) dit : " Les croyants ont de l'amour, de la compassion et de la sollicitude les uns pour les autres. Ils sont comparables au corps vivant. Quand un de ses organes se plaint d'un mal, toutes les autres parties du corps compatissent à la douleur par la fièvre et l'insomnie ". Il dit aussi : " Le croyant est pour son semblable, telle une construction dont les parties se soutiennent mutuellement ". Le Coran dans la Même lancée ajoute : " Dieu aime ceux qui combattent pour sa cause en rangs serrés, tel un édifice compact ". Coran 61/4.

Le Seigneur condamne par ailleurs le comportement de ceux qui oeuvrent à cultiver l'esprit de division, après avoir reçu le message divin. " ...ceux qui ont reçu le livre ne sont tombés en désaccord qu'après avoir reçu le savoir par

pure injustice de leur part. Celui qui renie les signes de Dieu, Dieu a le calcul rapide ". Le prophète Mouhammad (saw) a aussi fustigé le comportement divisionniste en ces termes : " Il n'est pas de ma communauté, celui qui se bat pour la division ; il n'est pas des nôtres celui qui meurt dans la division ".

Toute analyse faite, la religion musulmane repose sur le principe de l'unité et la communauté qu'elle secrète devrait être unie et indivisible.

Mais dans la réalité, les musulmans le sont-ils ?

L'unité des musulmans d'aujourd'hui : Mythe ou réalité

A la question de savoir si les musulmans sont unis, l'on serait tenté de dire non au regard de la situation actuelle des musulmans. En effet, la communauté islamique dans sa globalité traverse en ce XX e siècle, une crise d'identité sans précédent. La conséquence fâcheuse de cette crise due à la division des musulmans reste la faiblesse du monde islamique dans le concert des nations et surtout son incapacité à résoudre ses propres problèmes.

L'histoire du monde musulman se résume aujourd'hui à travers des luttes fratricides, des problèmes de leadership, des querelles inutiles, des divergences dogmatiques et des débats sans intérêts sur les écoles juridiques. Tout se passe finalement comme si le prophète avait fondé des écoles, comme si l'appartenance à une école donnait accès au Paradis.

Les frustrations engendrées par la division des musulmans sont nombreuses. Elles deviennent même intenable quand on jette un coup d'oeil sur la situation des pays à majorité musulmane où la communauté musulmane, si elle n'a pas dévié de la voie prescrite par Dieu et son prophète, elle reste divisée en musulmans modernes, musulmans intégristes, musulmans modérés, musulmans sunnites, etc.

A un moment où l'Islam est au centre de toutes les croisées du XX e siècle et où le XXI e siècle annonce des luttes plus serrées, la division de la Oumma ne peut que faire le bonheur des ennemis de l'ordre divin.

Aujourd'hui, un peu partout dans le

monde, des musulmans sont traqués, humiliés et blessés dans leur dignité. Partout, l'Islam a donc besoin d'être défendu. Mais par qui ? serait-on tenté de s'interroger, quant on sait que les musulmans préfèrent se livrer à des luttes fratricides ou préfèrent faire des alliances avec les autres pour combattre leurs propres frères.

L'état de la communauté de Mouhammad (saw) n'a jamais été aussi précaire du point de vue de l'unité comme il l'est de nos jours. La guerre du Golfe ne nous a pas prouvé le contraire.

Dans notre pays où vit une importante communauté musulmane, la situation n'est guère différente de celle déjà évoquée. L'unité des croyants est en effet mise à rude épreuve par des polémiques incessantes, des querelles futiles, des problèmes de leadership, etc.

Dans nos communautés en effet, si ce n'est pas le partage des galettes et autres aumônes ou cadeaux qui divisent les fidèles, ce sont des querelles d'Imamat qui les dispersent.

Dans nos communautés, si ce ne sont pas les futiles divergences méthodico-jurisprudentielles qui provoquent de violentes bagarres, ce sont des détails sans importance qui vident les mosquées de leurs fidèles.

Bref, dans nos communautés, c'est tout sauf l'Islam, qui sème la zizanie entre les musulmans.

Enterrons nos querelles, tolérons nos semblants de divergences et minimisons nos différences pour faire face à nos ennemis. Débarrassons nous de toutes nos étiquettes pour être tout simplement des musulmans au service d'un seul Islam, celui prêché par le prophète Mouhammad (saw).

Hassan Aziz

Lisez
et faites
lire
L'APPEL

Les musulmans bagarreurs...

Ils sont musulmans. En fait, ils se réclament comme tels. Ils aiment se battre entre eux. Pas n'importe où. A la mosquée, s'il vous plaît. La maison de Dieu est devenue pour eux un ring ou un Far-West. Ils dégagent des armes à feu, des couteaux ou des gourdins. Ils sont de plus en plus nombreux sous nos latitudes. Leur Islam se réduit aux empoignades, au sang versé, aux coups de poings, aux injures...

Ils n'ont rien compris à l'Islam. Ils ne savent pas que durant toute la vie du prophète, jamais des musulmans ne sont arrivés à se battre entre eux. C'était toujours contre les ennemis de l'Islam. 1415 ans après, des musulmans " nouveau modèle " se battent contre des musulmans.

Un musulman qui a la foi ne combat pas son frère musulman. Mais quand l'Islam se réduit à la blancheur du boubou, à la longueur du chapelet, du pantalon ou à celle de la barbe, on vide cette noble religion de sa substance. Mais en fait, où certains musulmans de 1995 ont-ils

appris qu'on se bat dans la mosquée ? Pourquoi se battent-ils d'ailleurs ? pour de l'argent ? la gloire ? l'honneur peut-être ?

L'ignorance et l'intolérance sont les deux mamelles les plus dangereuses d'un homme religieux. Quand on est ignorant, on devient intolérant. Quand on est intolérant, c'est parce qu'on ne connaît rien. Un petit savoir est un dangereux poison. Il appert au regard de toute ses considérations que tous, nous devrions suivre l'exemple prophétique. L'ensemble des faits, gestes, et dires du prophète sont rassemblés sous le générique : La Sunna. La Sunna du prophète n'a jamais été une Sunna de l'extérieur, ou apparencielle mais une Sunna comportementale. " Vous avez en le messager un parfait exemple pour celui qui croit en Dieu ". Coran 33/21.

On ne ressemble pas au prophète en se battant dans des mosquées. On ne ressemble pas au prophète en se décarnant des diplômes de vertu et reléguant les autres musulmans, au nombre des "

mécréants ". On ne ressemble pas au prophète en insultant d'autres musulmans ou en les détestant. On ressemble au prophète en pratiquant la Sunna. Car les gestes sus-cités ne sont pas l'apanage du prophète. Donc ceux qui le font ne font pas la Sunna. La Sunna du messager est très vaste. Elle englobe tous les domaines de la vie au quotidien : Le travail, le sommeil, le réveil, la marche, le regard, le parler, la prière, les rapports humains etc..

Il n'est pas un être humain qui puisse pratiquer toute la Sunna. Sinon, il serait le prophète lui-même. Dieu lui-même nous demande de le craindre " selon toutes nos forces possibles ". Coran 64/16.

Certains musulmans de 1995 sont trop bizarres. Bizarroïdes même. Ils ont compris l'Islam à l'envers. Ils, ce sont les " musulmans-bagarreurs ".

Que Dieu nous guide !

Tiemtoré Tiégo

Lettre ouverte aux responsables musulmans

Louanges à Allah, Seigneur des univers. Que sa paix et sa miséricorde soient sur le sceau des messagers, sa famille, ses compagnons et tous ceux qui le suivront jusqu'au jour des comptes.

Assalamou Aleïkoum,

10 h ? 11 h ? 12 h ? Quelle heure était-il lorsque je pris ma plume pour vous écrire ? Je ne sais plus. Ce dont je suis sûr, c'est que le désir de vous écrire m'était devenu une obsession. Mieux, une fixation au sens psychanalytique du terme. Parfois le désir montait jusqu'à frapper les parois de la gorge et redescendait...

Chez tous les jeunes de ma génération, l'unité de notre communauté demeure une quête permanente. Nous nous sommes toujours interrogés sur la cacophonie qui régnait au sein de notre Umma. Nous nous sommes demandés (et nous continuons de le faire) si notre Umma avait conscience des grands enjeux du siècle prochain.

C'est l'âme en peine, le cœur contrit, les yeux parfois embués de larmes que nous parlons de l'unité des musulmans dans notre pays.

Chaque fois qu'on a entendu parler de notre communauté dans la presse, c'est en mal. Tout simplement, nous lui avons servi ce menu dérisoire.

Pourquoi faut-il attendre le pèlerinage pour savoir le besoin d'unité, à travers le comité d'organisation ?

Pourquoi faut-il qu'un frère arabe vienne à Ouaga pour que subitement, tout le monde se retrouve réunis en sa compagnie à l'hôtel Silmandé ou autre ?

Pourquoi faut-il attendre la présentation de vœux au chef de l'Etat pour voir nos responsables de communautés ensemble ?

Bref, pourquoi attendre des enjeux circons-

tanciels pour découvrir les vertus de l'unité islamique ?

En tant que responsables de notre communauté, vous avez la lourde mission historique de baliser la voie à l'unité islamique.

Près de 35 ans après les indépendances, notre communauté n'a aucune infrastructure digne de ce nom. Montrez-moi un centre social ou sanitaire, une réalisation économique, qui appartiennent aux musulmans. Ne cherchez pas ! Cela n'existe pas.

Nous avons passé notre temps à nous quereller de sorte qu'à l'heure actuelle, nous sommes au stade 0 de l'unité islamique. Les rares tentatives ont accouché d'une souris par la faute de certains d'entre vous. Mais soyez convaincu d'une chose : l'unité islamique se fera. Avec ou sans vous. Incha'Allah. Vous savez, on n'arrête pas le destin d'un peuple. Aussi, se trouvera-t-il à un moment donné de notre cheminement historique, des hommes et des femmes pour arrêter ce désordre dans notre Umma. Tant que vous, les guides de la communauté, vous n'aurez pas pris conscience de la nécessité de l'unité, notre Umma restera un éternel malade. Le remède et sa posologie existent. Vous le savez bien. Je demeure convaincu que vous connaissez l'Islam mieux que moi et vous savez aussi qu'on ne réveille pas un homme qui ne dort pas.

Permettez-moi avec tout le respect que je vous dois, de vous dire (vous le saviez déjà, je suppose) qu'il n'y a pas d'Islam de Tidjanites, de Wahabia ou encore je ne sais quoi ? Il n'y a qu'un seul Islam. Et c'est cet Islam que nous souhaitons vous voir refléter.

Vous êtes dans une maison. Vous vous battez. La maison est en train de s'écrouler. Que faites vous ? Vous arrêtez de vous battre, vous unissez vos forces pour empêcher la

maison de s'écrouler. C'est cette parabole que vit notre communauté. Il y a trop de défis à relever. Et pendant ce temps, nous sommes empêtrés dans des querelles stériles qui n'honorent ni notre personne, ni notre communauté :

Je vous invite à lire quelques versets du Coran (que vous connaissez mieux que moi).

" Attachez-vous tous à la corde de Dieu et ne vous divisez point ". 3/110.

" Ne vous querellez pas sinon, vous faiblirez et vous fléchirez ". 8/45.

Je vous invite à réfléchir sérieusement sur l'unité de la Umma dans notre pays. Ne rentrez pas dans l'histoire par la petite porte en demeurant dans l'imaginaire collectif des musulmans burkinabè comme ceux qui ont travaillé contre l'unité. Je vous sais capable de dépasser vos contradictions (injustifiées bien sûr) pour le bien être de la Umma.

N'est pas guide de la communauté qui le veut. Si vous êtes à sa tête, méritez cet honneur.

Comment vous responsables expliquez-vous que des musulmans se battent dans une mosquée (qui est la maison de Dieu) ?

Comment vous responsables expliquez-vous le fait qu'une voiture d'une de nos communautés porte dans son chargement, de l'alcool déchargé d'un vol, un certains 31 Mars 1995 à 21 h ?

C'est honteux chers responsables !

Un conseil : Si vous ne vous sentez pas l'âme d'un responsable, démissionnez !

Terminons par ces vers du poète turc Nazim Hikmet, à propos de l'unité. " Si je ne brûle pas, si tu ne brûles pas, si nous ne brûlons pas, comment les ténèbres deviendront-ils clarté ? "

Que la paix d'Allah soit sur vous.

Tiemtoré Tiégo.

Il y a des signes pour ceux qui réfléchissent !

Le 26 Septembre 1992, un bébé " mystérieux " portant le nom (en arabe) du prophète Mouhammad (saw) sur l'avant bras gauche naît à N'Djamena au TCHAD. Papa (N'DOUBARE Thomas) et maman (MORMAL Joséphine) sont tous deux catholiques.

Le 26 Octobre 1993, à Doyana (10 Km de Piéla) dans la province de la GNA-GNA au BURKINA FASO, un couple animiste (TAMBONGOU Folga et DJOLZOU Yempani) met au monde de vrais jumeaux dont l'un porte à la hanche droite le nom Mouhammad (en arabe). Cette arabesque apparaît comme un reflet lumineux sous la peau.

Dans la même année, l'opinion publique avait déjà été témoin de cette autre découverte fabuleuse : Dans une forêt allemande (en pays protestant), des arbres ont poussé sur les deux versants d'une route en écrivant avec leurs troncs et branches (en arabesques) la profession de foi musulmane, " Il n'y a de Dieu qu'Allah et Mouhammad (saw) est son envoyé ".

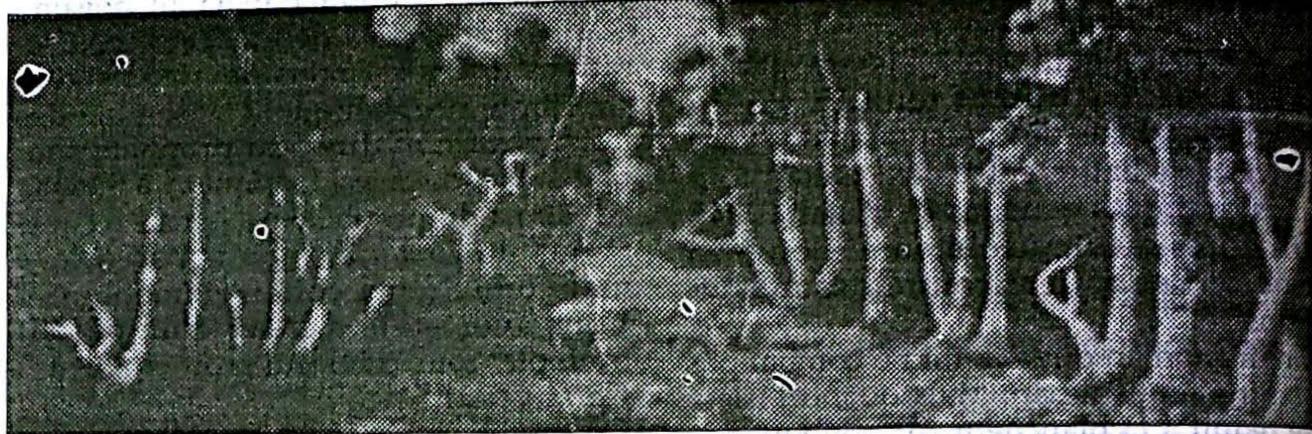
Comme si cela ne suffisait pas, le 28 Janvier 1995, Dieu montra un autre signe à " ceux qui sont doués de raison ". Il s'agissait cette fois-ci d'un poisson et plus précisément d'une Dorade grise d'environ 50 Cm de long et d'une lourdeur exceptionnelle, pêchée à N'Dayane (Dakar) au SENEGAL. Ce poisson

Quelle interprétation peut-on faire de ces signes évidents que Dieu ne cesse de multiplier en cette fin de siècle ?

Ces faits extraordinaires que Dieu nous présente ne sont ni des tours de magie, ni des stratagèmes, ni du charlatanisme, ni de la prestidigitation, ni des manifestations diaboliques ou sataniques, encore

Les signes de Dieu sont aussi des preuves qui confirment la mission des prophètes et leur caractère de messagers de Dieu.

Après Noé, Abraham, Moïse, et Jésus, nous sommes dans la génération de Mouhammad. C'est pour cela que la plupart des miracles auxquels nous assis-



Quand les arbres professent leur foi en l'Islam

moins des inventions étranges. Mais, ce sont des signes évidents et prodigieux prouvés par l'unanimité des témoignages. Il s'agit de faits uniques que les hommes sont incapables de produire malgré leur ingéniosité. C'est cette incapacité des hommes qui prouve que ces signes prodigieux sont l'oeuvre de Dieu qui est capable de toute chose.

Le saint Coran rapporte plusieurs miracles des prophètes afin que ces faits servent d'enseignements, de preuves

tons en ce XX e siècle finissant tendent à interpellé ceux qui réfléchissent sur la véracité de la prophétie de Mouhammad. " Mouhammad " sur l'avant-bras gauche du bébé tchadien ; " Mouhammad " sur la hanche droite de bébé de Piéla ; " Mouhammad, serviteur et messenger de Dieu " sur la Dorade pêchée par Monsieur WEHBE... ne s'agit-il pas-là de signes évidents et prodigieux pour des êtres doués de raison, pour employer l'expression coranique ?

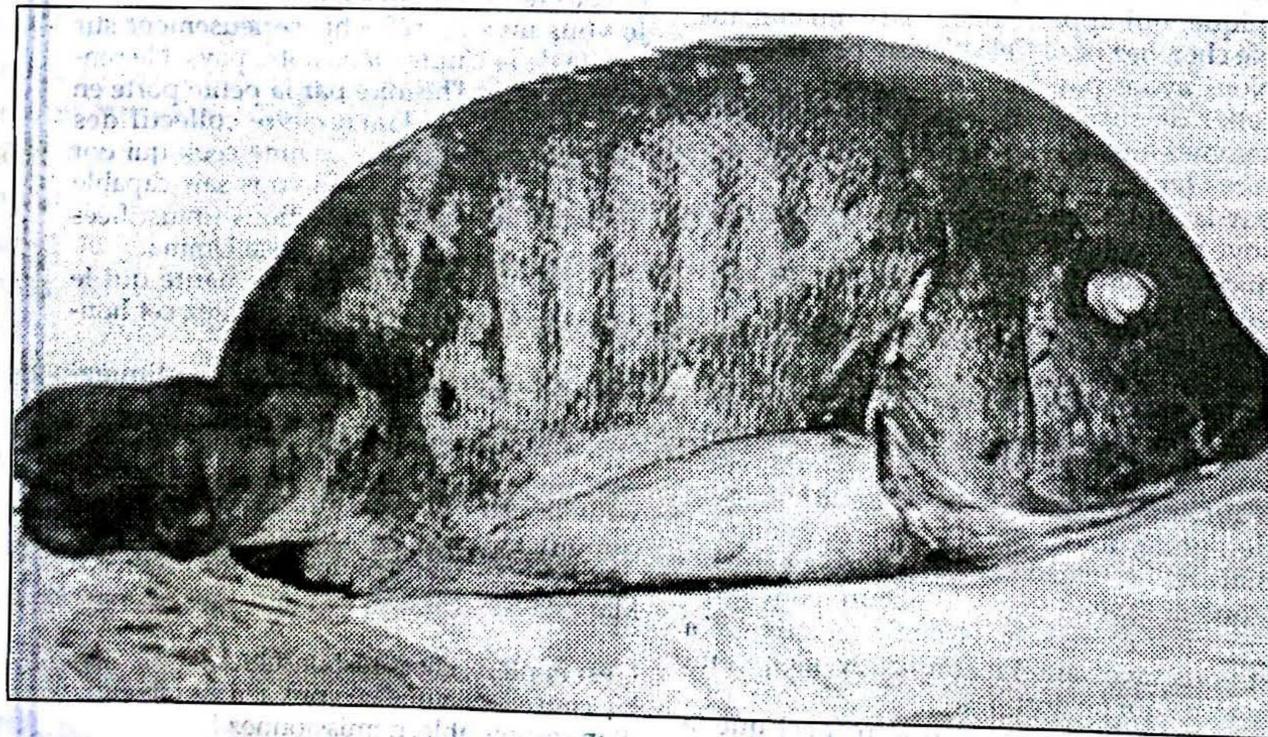
Il y' a à travers ces signes un double appel :

Le premier appel s'adresse à tous ceux qui n'ont pas encore rallié la communauté de Mouhammad et que Dieu interpelle en priorité en ces termes: " Répondez à l'appel de votre seigneur avant que ne vienne un jour dont Allah ne reportera jamais le terme. Ce jour là, nul refuge pour vous et vous ne pourrez point nier " Coran 42/47.

Le deuxième appel s'adresse aux croyants à qui Dieu demande de méditer constamment sur ces signes pour se préserver de l'égarement et s'imprégner de sa crainte.

Dans tous les cas, les miracles restent des preuves matérielles ou morales que Dieu apporte à l'humanité dans le but de confirmer la prophétie de ses messagers et leur caractère d'élus auprès des hommes. Les miracles sont donc l'oeuvre de Dieu et assurément des avertissements et des signes pour ceux qui réfléchissent.

Sharif Souley.



La prophétie de Mouhamed sur le poisson

pêché par Georges WEHBE (un catholique libanais) portait en arabesques la prophétie de Mouhammad (saw), clairement libellée (en arabe) comme suit : " Mouhammad Abdoul-lah Wa Rassouloû-hou ". Ce qui signifie " Mouhammad, serviteur et messenger de Dieu ".

indubitables, irréfutables, manifestes et certaines pour ceux qui réfléchissent et pour ceux qui doutent encore. " Nous leur montrerons nos signes dans les horizons et en eux-mêmes jusqu' à ce qu'ils leur deviennent manifeste que ceci est la vérité " Coran 41/53.

Quelle économie pour l'Islam ?

Comme déjà mentionné dans le précédent numéro, nous revenons aujourd'hui sur les principes de l'économie islamique.

PRINCIPES DE L'ECONOMIE ISLAMIQUE.

Il est important de noter que :

Primo : L'Islam n'a pas de principes économiques indépendants des autres activités de la vie.

Secundo : Les principes islamiques ne sont pas basés sur une théorie livresque exposé par un homme savant. Ils n'ont pas également une appellation spécifique comme le socialisme et le capitalisme.

Cela dit, une étude du Coran et de la Sunna nous permet de découvrir aisément le point de vue de l'Islam dans le domaine économique à travers des thèmes aussi variés que liés les uns aux autres. Ils peuvent se résumer comme suit :

La foi en Allah.

En toute chose, la foi en Allah est fondamentale. C'est l'élément qui différencie une transaction économique islamique d'une toute autre. C'est la foi qui spécifie les modalités d'acquisition des richesses et celles de la réalisation de la dépenses.

C'est aussi, la foi qui permet de comprendre que c'est Dieu qui a fourni à l'homme tous les moyens et les ressources dont il dispose pour satisfaire ses besoins. Cependant, tout ce dont il dispose lui a été prêté pour s'en servir pour un certain temps. Et comme toute gérance, le croyant sait qu'il devra un jour rendre compte de la gestion des biens qui lui ont été confiés. C'est dans ce sens que l'on affirme que l'homme n'est qu'un "administrateur" des biens qui sont en sa possession. En effet, le Coran (34/39) nous enseigne : " Dis ; mon Seigneur distribue largement ses biens à qui il veut de ses esclaves ou les donne avec parcimonie ". Ainsi, c'est Allah qui met la richesse à l'entière disposition de l'homme. Aussi, celui qui a la foi ne craindra pas la pauvreté et n'en sera pas humilié, car c'est Dieu qui l'a voulu ainsi. Le riche doit savoir qu'il n'est que gérant pour un court instant, des biens qui sont en sa possession. Il peut en faire un mauvais usage, mais le Coran lui enjoint de l'utiliser au service de Dieu. " Craignez donc pieusement Dieu autant que vous le pouvez. Ecoutez, obéissez et dépensez (au servi-

ce de Dieu), c'est bien meilleur pour vous-même. Celui qui est prémuni contre sa propre avarice, c'est lui qui a récolté le succès " Coran 64/16.

En plus du caractère incitatif à la dépense, ce verset détermine les meilleures manières pour un croyant de dépenser.

Le salut des riches provient de l'utilisation de leurs richesses sur la voie de Dieu. Pour cela, outre la Zakat, le croyant est incité à financer toute activité à caractère islamique. L'incitation à la dépense est le fondement de toute économie, aussi bien classique qu'islamique. N'a-t-on pas coutume d'appeler certaines nations riches, les nations de grandes consommations ?

En effet, l'activité économique est engendrée par la Dépense (D), qui se décompose de façon classique en Consommation (C) et Investissement (I). Soit $D = C + I$.

L'Islam y ajoute une troisième composante ; la Charité (C2). Ainsi, en économie islamique :

$D = C1 + I + C2$. (C1 = Consommation).

Par conséquent, l'Islam préconise la responsabilité et la vertu à toute dépense.

Le Coran fait une mise en garde assez claire aux avares en ces termes : " Quant à celui qui aura été avare croyant se passer de la bonne récompense de Dieu et qualifiant le bien du mensonge, nous le prédiserons à la voie la plus dure. A quoi lui serviront ses richesses une fois qu'il sera mort ? ". Coran 92/8 - 11.

En tout état de cause, cette dépense n'est pas à confondre avec la Zakat. En effet, la Zakat est une charité imposée. Elle représente des droits imposés sur la richesse auprès du propriétaire réel, Allah. Tandis que la dépense dont il est question ici est une charité volontaire en vue d'établir la solidarité sociale et d'assurer une meilleure redistribution de la richesse. " Donnez-leur des biens que le bon Dieu vous a accordé " Coran 24/33.

Et pourtant, l'Islam préconise le respect de la propriété individuelle.

Le respect de la propriété individuelle (Privée).

L'Islam approuve et reconnaît la propriété individuelle. L'Islam ne conteste pas à l'individu son droit à la propriété. Il tient compte du caractère inné de l'homme, caractère qui le pousse à posséder toujours plus. Pour cela, l'Islam assure à l'individu la liberté dans son activité per-

sonnelle et le droit de jouir des fruits de cette activité. Un hadith rapporté par Moslem nous dit en effet : " Agissez, car chacun trouvera la facilité d'accomplir ce à quoi il a été destiné".

Par ailleurs, le Coran nous enseigne : " Ne dévorez pas à tort vos biens entre vous ". 2/188

Si les principes économiques islamiques protègent les droits de propriété privée, ils s'opposent à l'accumulation excessive des richesses. Ils s'y opposent mais ne l'interdisent pas. C'est pour cela que l'Islam a décidé que la grande propriété ne doit pouvoir exister que comme conséquence de l'effort personnel. D'où, l'interdiction de l'usure, des gains provenant des jeux de hasard et l'instauration d'un système de Zakat et d'héritage, comme moyens pratiques de morcellement de la grande propriété. Par contre, si l'effort personnel vous permet d'y accéder, nul grief à vous.

Cette restriction a pour but d'éliminer toutes les causes d'injustice, de haine, de maux sociaux qui pourraient provenir des différences flagrantes dans la possession matérielle. D'aucuns parleront de fossé grandissant entre riches et pauvres ; les riches devenant toujours plus riches, et les pauvres toujours plus pauvres.

En somme, l'Islam donne à l'individu la liberté de faire sa vie économique sans dépasser les limites, en vue de maintenir des rapports harmonieux entre lui et la société. La règle générale est effectivement la liberté de disposer de ses biens. C'est en matière d'acquisition des richesses que le Coran spécifie des modalités.

A suivre Incha'Allah !
Abdrmane Ouattara.

COMMUNIQUE

Les correspondants de l'Appel sont informés qu'ils peuvent désormais reverser les recettes des ventes des journaux dans les bureaux de poste de leur localité au compte CCP n° 7995. Après chaque versement retournez le reçu (ou une copie) à L'APPEL)S.V.P.

L'APPEL

CHERS LECTEURS, L'APPEL vous ouvre désormais ses pages, à travers la rubrique "L'appel des lecteurs". Ce nouvel espace d'expression vous sera réservé pour vos réflexions, points de vue, opinions ou autres études traitants des questions d'intérêts collectifs Incha'Allah.

CONVERSIONS : LA GRACE D'ALLAH SUR LA GNAGNA.

L'année 1994 a été marquée au niveau des musulmans de la province de la Gnagna par un événement extraordinaire, à savoir l'écriture en arabe du nom ; Mouhammad sur la hanche droite de l'enfant de Doyana dans le Département de Piéla. Cela a drainé vers ledit village une foule de visiteurs musulmans et non musulmans venus de plusieurs horizons. La presse nationale et internationale en ont donné de larges échos.

Par la grâce d'Allah, cet événement a été à la base de la conversion de ladite famille qui, rappelons-le, était païenne. Cette année, notre joie est grande car Allah dans sa grâce infinie a encore au niveau de la Gnagna, donné du tonus à l'islam.

En effet, au mois de janvier 1995 dans le village de Nagaré à 7 km de Bogandé, chef-lieu de la province et plus précisément dans le quartier Gabondi, il y a eu des conversions en masse. Ce village qui ne comptait que quatre (4) musulmans, a vu le Vendredi 20 janvier dernier une conversion de dix personnes.

C'est ainsi que cette jeune communauté a décidé d'édifier un hangar en guise de mosquée devant la concession de leur aîné Tindano Issa. Elle a invité les responsables de la communauté musulmane de Bogandé à venir le vendredi 27 suivant pour une cérémonie de bénédictions et de prêches.

A cette grande cérémonie, dix-neuf autres personnes se sont converties à l'islam. Etant donné qu'ils sont pour la plupart des chefs de famille, nul doute qu'avec la conversion de leurs épouses et enfants, les musulmans de Gabondi vont vite dépasser la centaine. Voilà donc un quartier dont les habitudes vont positivement changer en l'espace de quelques semaines. Incha'Allah.

Dans un autre Département de la Gnagna, (pour des raisons de discrétion, nous tairons le nom dudit département) c'est le préfet qui s'est converti. Cela a donné lieu à une grande cérémonie à laquelle a

pris part une forte délégation musulmane d'un village voisin. Gloire à Dieu, le très Haut !

C'est le lieu ici pour nous de citer la sou-rate 110 (le secours) :

" 1 - Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire ;

2 - et que tu vois les gens entrer en masse dans la religion d'Allah ;

3 - alors, par la louange, célèbre la gloire de ton Seigneur et implore son pardon. Car c'est lui le Grand Accueillant au repentir "

Allah nous te demandons d'agréer leur repentir et de les aider à progresser dans ta religion, la voie ascendante de ton prophète, le chemin éclairé des vertueux, le seul salut des génies et des humains : L'ISLAM.

Nous allons citer en leur honneur, ce

mutuellement des méchancetés "

" Ô mes créatures, vous êtes tous des égarés, sauf ceux que je guide. Demandez-moi donc de vous guider, je vous guiderai "

" Ô mes créatures, vous êtes tous des affamés, sauf ceux que je nourris. Demandez-moi donc de vous nourrir, je vous nourrirai "

" Ô mes créatures, vous êtes tous nus, sauf ceux que je vêtis. Demandez-moi donc de vous vêtir, je vous vêtirai "

" Ô mes créatures, vous péchez nuit et jour et moi je pardonne tous les péchés. Demandez-moi pardon, je vous pardonnerai "

" Ô mes créatures, vous n'êtes en rien capables de me nuire et vous ne pouvez me nuire. Vous n'êtes en rien capables de me faire du bien et vous ne pouvez me faire du bien "

" Ô mes créatures, si du premier d'entre vous jusqu'au dernier, que vous soyez humains ou djinns et que vous soyez tous aussi pieux que le plus pieux d'entre vous, cela n'augmentera en rien mon empire "

" Ô mes créatures, si du premier d'entre vous jusqu'au dernier, que vous soyez humains ou djinns et que vous soyez tous aussi pervers que le plus pervers d'entre vous, cela ne diminuera en rien mon empire "

" Ô mes créatures, si du premier d'entre vous jusqu'au dernier, que vous soyez humains ou djinns, que tous, vous vous rassemblez en un seul lieu et que vous demandez et que je donne à chacun ce qu'il m'a demandé, cela n'enlèvera pas de ce que j'ai, plus que ne peut enlever d'eau, l'aiguille plongée dans l'océan "

" Ô mes créatures, en réalité, ce sont vos actes que j'enregistre, vous recevrez selon ce que vous aurez fait. Celui qui trouvera le bien, qu'il rende grâce à Dieu et celui qui trouvera autre chose n'a à s'en prendre qu'à lui-même ". Rapporté par Moslem.

Puisse la lumière de Dieu parvenir à tous ceux qui sont encore dans les ténèbres ! Amine !

SILA Issaka
B.P. : 2368 Bogandé.

A MES FRERES MUSULMANS

Dans ce monde de persécution, de souffrance

Où tout du musulman est négligence

Gardons notre fervente endurance

Pour que Dieu nous récompense.

Dans cette société de pervers

Où tout est compris à l'envers

Gardons en substance notre foi de fer

Pour que nous ne soyons pas des leurs

Dans cette société d'inégalité et d'incohérence

Où la vie de son frère est considérée avec indifférence

Gardons notre communauté de cette défaillance

Pour que la fraternité devienne immense

Dans ce monde allant à sa perdition

Où tout deviendra un jour inerte et disparition

Gardons notre évolution en solide union

Pour que Dieu soit satisfait de nos actions.

Sagaré Adama Daoud

Elève infirmier BP 262 Fada

beau hadith, éminemment instructif rapporté par Moslem : Selon Abu Dhar Al-Ghifari (RA), l'inspiré de Dieu (saw) a rapporté ce que son Maître toute puissance et toute Gloire lui a inspiré :

" Ô mes créatures, j'ai interdit à ma personne la méchanceté et je vous l'interdis entre vous, donc évitez de vous faire

BONNES PAROLES, PAROLES CHOISIES

LA PRIERE DU BESOIN

(tiré de Le rappel et l'invocation de DJEU ; Cheikh Sadik Mohammed Charaf) Abdoullâh Ibn Abi Awfa nous rapporte que l'Apôtre d'Allah a déclaré : "Quiconque se trouve dans le besoin vis-à-vis de Dieu ou d'un homme, qu'il fasse l'ablution d'une manière parfaite, établisse deux rak'ates, dise le thanâ ("Soubhâna-kallâhoumma wa bihamdika wa tabâra-kasmouka wa ta'âlâjaddouka walâ ilâha ghairouka"), appelle les bénédictions et le salut de DJEU sur le Prophète (saw) et récite:

" Lâ ilâha illallâhou al-Halimoul Karîm wa soubhanallâhi rabbil'arachil 'azim, al-hamdou lillâhî rabbil 'âlamîna, as-alouk moujibâti rahmatika wa 'azâima maghfiratika, wal 'içmata min koulli dhanbin, wal ghanimata min koul-

li birrin, wassalâmata min koulli ithmin, lâ tada'lî dhamban illâ ghafartahou, walât hamman illâ farrajahou, walâ hâjatan hiya laka ridan illâ qadaïtaha ya Arhammar-Râhimîn "

Et le Prophète (saw) ajouta, " le fidèle demande alors tout ce qu'il désire, qu'il s'agisse des choses d'ici-bas ou de celles de l'au-delà : Dieu les lui accordera ".

Traduction : "Il n'y a d'autre Dieu que Dieu, le Patient, le Généreux, pureté à Dieu Seigneur du Trône Sublime, louange à DJEU Seigneur des mondes, je Te demande les actions qui procurent Ta miséricorde, les actions qui procurent Ton pardon, la préservation de tout péché, le gain facile de tous les biens et le salut face à tout péché, ne me laisse aucun péché qui ne soit absous, ni aucun souci qui ne soit dissipé, ni aucun besoin où il y a Ton agrément; O! Toi, Le plus miséricordieux des miséricordieux"

Informations utiles

Ouagadougou Pompiers (16) 30-69-47/48
Hôpital Amb. 30-65-44 Police secours : 30-63-63/71-06
Gendarmerie : 30-60-13 ONEA : 30-60-73
Radio-télé : 30-66-24/27 SONABEL : 30-61-00/63-39
HFM : 30-65-47/31-28-58 Radio (AC) 31-60-60

Transports

Aéroport : 30-65-15/19	Aéroflot : 30-71-29
Air Afrique : 31-37-08	SCFB : 30-72-16
Air Ivoire : 30-62-07	Faso Tours : 30-74-87
Air Algérie : 31-23-01	SOCEBAF : 30-36-27
Air France : 33-40-61/30	Bourro & Frères : 31-07-16
Air Burkina : 33-67-63	Sans frontière : 30-46-75
	Les rapides (Taxis) : 31-43-43

LES PHARMACIES DE GARDES

MAI

Du 29 Avril au 06 Mai : Fraternité - Goulmou - Kamin - Savane - Naaba-Koom - Jeunesse - Maignon - Sud - Yennenga
Du 06 au 13 Mai : Carrefour - Hôpital - Rivage - Tibo - Wend-Kuuni - Diawara - Kadiogo - St-Julien - Vidal
Du 13 au 20 Mai : Amitié - Dunia - Keneya - Wend-Denta - Bethania - Ecoles - Providence
Du 20 au 27 Mai : Avenir - Maré - St-Lazare - Wend-Lamita - Périphérique - Kaboré - Nouvelle - Siloé
Du 27 Mai au 03 Juin : Benkadi - Heera - Paix - Sahel - Espoir - Liberté - Progrès - Talba

JUIN

Du 03 au 10 Juin : Fraternité - Goulmou - Kamin - Savane - Naaba-Koom - Jeunesse - Maignon - Sud - Yennenga
Du 10 au 17 Juin : Carrefour - Hôpital - Rivage - Tibo - Wend-Kuuni - Diawara - Kadiogo - St-Julien - Vidal
Du 17 au 24 Juin : Amitié - Dunia - Keneya - Wend-Denta - Bethania - Ecoles - Providence
Du 24 Juin au 01 Juillet : Avenir - Maré - St-Lazare

" FONDATION OMAR BEN KHATTAB "

Récépissé de déclaration d'existence d'association
N° : 95 - 044/MAT/SG/DGAT/DEPAJ.

Noms, Prénoms et adresses des personnes actuellement chargées de l'administration de la Fondation.

Le Ministre de l'Administration Territoriale donne aux personnes ci-après, récépissé de déclaration pour l'association régie par la loi N° 10/92/ADP du 15 Décembre 1992.

Dénomination : " Fondation Omar Ben Khattab "

Siège Social : Ouagadougou.

Objet : Les objectifs de la Fondation Omar Ben Khattab sont :

- Apporter une assistance aux nécessiteux, aux malades, aux handicapés et aux orphelins afin qu'ils puissent jouir d'une vie décente ;
- Mener des activités de bienfaisance en faveur des personnes sinistrées ;
- Contribuer à l'éducation et à la formation des enfants pauvres afin de faciliter leur intégration dans la vie active ;
- Réaliser des œuvres d'utilité publique en vue d'améliorer le bien être social.

- Président : NOMBRE Mabourlaye.
Attaché des Affaires Economiques. 01 B.P. 514 Ouaga 01.
- Secrétaire Exécutif : SAWADOGO Lassané.
Administrateur des services Fiscaux. D.G.I. 01 B.P. 119 Ouaga 01.
- Responsable à la Trésorerie : OUEDRAOGO Moustapha.
Comptable à la SONABHY. 01 B.P. 4394 Ouaga 01.
- Responsable à l'Action Humanitaire : ZAMTAKO Ali.
Electromécanicien à l'ONEA. B.P. 170 Ouaga 1.
- Responsable à l'Organisation : TAPSOB, Saïdou Ahmed.
Technicien Radio. 01 B.P. 5309 Ouaga 01

Ouagadougou, le 27 Février 1995.

Le Ministre de l'Administration Territoriale

Vincent T. KABRE.

